



Organisation Syndicale CFTC ENGIE Ineo
Bureau 14-17 tour T1
1, place Samuel de Champlain
Faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense

DIRECCTE Hauts-de-Seine
A l'attention de Madame, Monsieur l'inspecteur du travail
11, Boulevard des Bouvets
92000 Nanterre

La Défense, le mardi 09 juin 2020

Courrier AR n° 1A 138 253 0482 6

Copie mail :

M. Yann Rolland, Président Directeur Général de l'UES ENGIE Ineo
M. Nicolas FLAMAND, Directeur des Ressources Humaines de l'UES ENGIE Ineo
M. Arnould PRIGENT, Coordinateur CFTC ENGIE
Fédération BATIMAT TP CFTC

Objet : Réclamation des TR pour les salariés en télétravail durant la période du confinement

Madame, Monsieur l'Inspecteur du Travail,

L'organisation syndicale CFTC ENGIE Ineo tient à vous informer du non-respect par la direction de l'UES ENGIE Ineo, représenté par M. Yann ROLLAND, Président Directeur Général de l'UES ENGIE Ineo, situé 1 place Samuel de Champlain Faubourg de l'Arche 92930 Paris La Défense, de son obligation de s'acquitter du paiement des tickets restaurant pour ses collaborateurs en télétravail durant la période de confinement.

Lors des différents CSE-E et CSE-C d'avril et mai 2020, nous avons alerté les Directions Déléguées de l'UES ENGIE Ineo que cette décision était une violation de plusieurs articles du Code du travail et de l'accord d'entreprise relatif au télétravail au sein de l'UES ENGIE Ineo.

Sans réponse à nos différentes réclamations et déclarations dans toutes les instances, nous avons décidé mercredi 27 mai 2020, d'envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception au Directeur des Ressources Humaines de l'UES ENGIE Ineo, afin de lui demander de respecter le code du travail.



A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse à notre courrier.

Cette situation nous contraint à solliciter votre arbitrage dans ce litige entre la direction et les salariés de l'UES ENGIE Ineo.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'Inspecteur du Travail, l'expression de nos salutations distinguées.

Guy RUGGERI (06 08 33 50 93)

Délégué Syndical Central CFTC de l'UES ENGIE Ineo

M. Guy RUGGERI

Jean-Pascal HEGRON (06 70 27 69 59)

Délégué Syndical Central CFTC de l'UES ENGIE Ineo

Pièces jointes :

- P-J n°1 Accord relatif de télétravail au sein de l'UES ENGIE Ineo
- P-J n°2 Courrier en AR n° 1A 138 253 0481 9
- P-J n°3 Déclaration CFTC ENGIE Ineo lue en CSE-C et CSE-E et distribuée aux salariés de l'UES ENGIE Ineo
- P-J n°4 Extrait du document « Présentation CSE-C 250520 » du groupe ENGIE, présenté en séance plénière du CSE-C de l'UES ENGIE Ineo du 25 mai 2020